Miribelinfo

L'actualité du mois de mai/juin 2020!



FOCUS SUR...



DISTRIBUTION DE MASQUES À TOUS LES MIRIBELANS

Pour aider ses administrés à se protéger contre le Coronavirus Covid 19, la Mairie de Miribel distribue gratuitement des masques lavables à tous les Miribelans de + de 10 ans.

Un premier masque de la ville vous est distribué aujourd'hui en boîte aux lettres. Il permettra aux personnes seules de ne pas avoir à se déplacer.

Retrait du complément de masques par famille :

Pour les foyers comportant plus d'une personne de + de 10 ans, un "drive" (retrait en voiture) est mis en place le samedi 23 mai pour retirer le complément de dotations en masques.

Pour éviter les pics d'affluence, des créneaux horaires par ordre alphabétique ont été définis.

Pour les personnes qui n'ont pas de voiture, il est possible de se présenter à pied.

Se munir d'un justificatif de domicile + pièces d'identité des membres de la famille OU livret de famille

Voir ERRATUM
en page centrale
concernant
le report du Drive
au 30 mai

















POUR VOS DÉPLACEMENTS DE PLUS DE 100 KMS
HORS DU DÉPARTEMENT
Attestation obligatoire à télécharger sur www.intérieur.gouv.fr

éconfinement progre	essif confirmés pour tous les départem		Le 11 mai dans les départements er	
STATE OF THE PARTY	À partir du 11 mai 2020	Les conditions / Les conséquences	vert	rouge
Crèches Écoles	Réouverture autorisée.	10 enfants maximum par groupe. Enfants des personnels soignants prioritaires.	V	V
maternelles et primaires,	Réouverture partielle et progressive	15 élèves par classe maximum. • 11 mai : réouverture des écoles.	V	V
collèges (6° et 5°) Collèges (4° et 3°)	et sur la base du volontariat des parents.	■ 18 mai : réouverture des classes de 6° et 5°. (masques obligatoires dans les collèges).	V	×
lycées	Réouverture non autorisée	Dans les départements en vert le 2 juin, récuverture possible.	X	X
Enseignement supérieur	Réouverture non autorisée	Les universités ne rouvriront qu'après l'été.	X	X
Entreprises	Réouverture autorisée.	Avec mesures de distanciations sociales. Telétravail doit être maintenu au maximum. Organisation des arrivées et des départs. Doivent définer des autorisations aux salaries'.	Y	Y
Bars, cafés et restaurants	Réquire non autorisée.	Dans les départements en vert, réouverture à partir du 2 juin.	X	X
Commerces, marchés	Réouverture autorisée (sauf grands centres commerciaux" > 40 000 m2).	Mesures de distanciations sociales. Les marchés pourront rouveir saul si opposition du maire.	V	V
Chômage partiel	Mesures actuelles maintenues jusqu'au 1" juin.	À partir du 1" juin, réservé aux parents dont les enfants ne sont pas accueillis à l'école.	V	V
Transports en commun	Réouverture avec 1 siège sur 2 condamné. (à la RATP: 75% du trafic assuré''')	Port du masque obligatoire des 11 ans dans les bus, bus scolaires, mêtros, taxis et VTC et respect des règles de distanciation sociale.	V	V
Déplacements	Autorisés jusqu'à 100 km à vol d'oiseau à partir du domicile.	Au-delà, pour motif professionnel ou familial impérieux > attestation nécessaire.	V	V
Sport	Pratique individuelle	Mesures de distanciations sociales doivent être respectées.	V	V
Cinémas, théâtres,	dans les lieux collectifs.	Sports professionnels : pas de reprise de la saison 2019 - 2020.	X	×
salles de spéctacles et grands musées	Réouverture non autorisée.	Tous les grands rassemblements > à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre.	X	×
Médiathèques et petits musées	Réouverture autorisée.	Les associations professionnelles des bibliothèques préconisent une récoverture très progressive.	V	V
Cultes Mariages	Pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin.		X	X
réunions de famille. obséques	Limités.	Rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits, à l'exception des funérailles : jusqu'à 20 personnes.	V	V
Plages, lacs	Réouverture autorisée_	_ dans les départements en vert.	V	X
Frontières	Accès interdit	Dérogations préfectorales possibles.	X	X
Tests	Restent fermées	Dérogations pour les travailleurs transfrontaliers. Les personnes testées positives devront	X	X
	700 000 tests virologiques par semaine.	se confiner (chez elles ou à l'hôtel). leur entourage sera testé et isolé.	V	V
Masques		O millions de masques grand public disponible cie, dans les mairies, les supermarchés ou chez les		

^{*} Bibliothèque municipale actuellement fermée : nous vous informerons de sa réouverture





INFOS pratiques

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES

La reprise partielle et progressive des écoles a été travaillée conjointement entre les directeurs et la mairie et s'est faite sur la base du volontariat des familles.

Conformément au protocole sanitaire de l'Education nationale, nous mettons l'accent sur le nettoyage et la désinfection des locaux.

Lundi 11 et mardi 12 mai, les enfants des personnels soignants ont été accueillis par les enseignants et nos agents comme ils l'ont été durant toute la période du confinement.

Depuis le jeudi 14 mai, sont revenus les élèves (des familles volontaires) de **GS**, **CP** et **CM2** par groupes de 15 à l'élémentaire et 10 à la maternelle. L'organisation a été adaptée en fonction des écoles : 2 jours/groupe par semaine ou 1 jour/2/groupe et par semaine. Les parents ont été contactés par les enseignants pour connaître le rythme proposé à leur enfant.

La pause méridienne est assurée pour les enfants ne rentrant pas chez eux. Les familles ont fourni le panier repas pour la 1ère semaine et à partir du 18 mai, a été étudiée la possibilité de commander les repas froids au prestataire de la commune (Elior)

L'accueil périscolaire du matin et du soir a été maintenu seulement pour les enfants des personnels prioritaires jusqu'à fin mai.

Pour les élèves qui ne reprennent pas le chemin de l'école, l'école à la maison s'est poursuivie.

L'organisation sera réétudiée pour le mois de juin.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, rassurer les parents et permettre aux enseignants et à nos agents de travailler sereinement.

APPLI MOBILE - VOTRE COMMUNE DANS LA POCHE

Etre informés en temps réel des messages et alertes concernant Miribel. Application à télécharger gratuitement sur votre téléphone portable ou tablette sur AppStore ou PlayStore. + d'infos sur www.miribel.fr

RÉOUVERTURE DU PONT DE L'ILE

pour l'accès à l'autoroute uniquement dans le sens Miribel/Lyon et Beynost/Miribel

RÉOUVERTURE DU GRAND PARC uniquement aux vélos et piétons. Voitures interdites

Demandez à recevoir le Miribel Info mensuel par mail sur iclavel@miribel.fr

RÉOUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte de 8h à 12h :

- Accueil, état civil, associations, CCAS, retrait cartes d'identité et passeports : du lundi au vendredi
- Service scolaire : mardi, mercredi, jeudi
- Service urbanisme : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Dépôt de dossiers de cartes d'identité et passeports : Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Le standard téléphonique 04 78 55 84 00 est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

VOTRE MARCHÉ DU JEUDI MATIN

est revenu Place du Marché de 8h à 12h avec respect des gestes barrières et masques obligatoires



LES RESTOS DU COFUR

sont ouverts les mardis de 14h à 15h30 jusqu'au 30 juin 2020. Remise des colis sur le petit parking sur le côté de l'école E. Quinet

AIDE AUX PERSONNES ISOLÉES

Vous avez besoin d'aide? Vous voulez apporter votre aide?

Contactez la Mairie au 04 78 55 84 00 ou la Croix Rouge au 09 70 28 30 30



Collecte des déchets

Bacs noirs

tous les mercredis

Bacs jaunes :

en juin

- . à Miribel vendredis 5 et 19 . aux Echets lundis 8 et 22 . au Mas Rillier mardis 9 et 23
 - en juillet
- à Miribel vendredis 3, 17 et 31 . aux Echets lundis 6 et 20
- . au Mas Rillier mardis 7 et 21

en août

- . à Miribel vendredis 14 et 28 . aux Echets lundis 3, 17 et 31
- au Mas Rillier mardis 4 et 18 et 1er sept

Merci de ne sortir vos bacs que la veille au soir et bien vouloir les rentrer dès le ramassage effectué afin de limiter les nuisances Il est également rappelé qu'il est interdit de jeter du verre dans les poubelles, Merci d'utiliser les conteneurs réservés à cet effet

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h - 11h45 et 14h - 18h45 Samedi 9h-18h45 non stop Deux ou trois véhicules maximum acceptés sur la plate-forme de déchargement. Respect des gestes barrières. Masques obligatoires

> Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville 01700 MIRIBEL Tél. 04 78 55 84 00 Email : mairie@miribel.fr www.miribel.fr

Rédaction : commission communication, secrétariat du Maire <u>Création graphique</u> : J'articule <u>Impression</u> : Imprimerie Reboul <u>ISSN</u> : 0999-8411